

# CABINET RÉGNIÉ & ASSOCIÉS

## Audit Conseil

Avenue Thomas Edison – BP 50035- Téléport 4 - Futuropolis 6  
86361 CHASSENEUIL DU POITOU CEDEX  
Tél. : 05 49 88 02 17  
E-mail : [audit@cabinetregnie.fr](mailto:audit@cabinetregnie.fr)

**Pierre-Antoine RÉGNIÉ**

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

## ASSOCIATION OPEERA

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

---

EXERCICE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

---

*Ce rapport contient 18 pages*



S.A.R.L. au capital de 187 520 € - T.V.A. intracommunautaire FR63 378 866 206  
N° SIRET : 378 866 206 00030 – RCS POITIERS  
Société d'Expertise Comptable et Commissaire aux Comptes  
Tableau de l'Ordre et Compagnie Cour d'appel de Poitiers

# ASSOCIATION OPEERA

Siège social : 2 allée des Halles

86140 SCORBE-CLAIRVAUX

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

---

A l'Assemblée générale de l'Association OPEERA,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OPEERA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Nous avons notamment analysé :

- Les options retenues dans le choix des méthodes comptables ou dans leurs modalités de mise en œuvre.  
A ce titre, nos travaux ont porté sur la bonne application du nouveau plan comptable associatif ANC n°2018-06.

Nous avons validé la conformité des méthodes retenues avec les règles de ce nouveau plan comptable général associatif.

- Les estimations comptables importantes.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

- La présentation d'ensemble des comptes annuels.

Une subvention exceptionnelle de 50 000 € a été reçue en début d'année 2020. Elle a été comptabilisée en produits exceptionnels. Nous avons validé ce niveau de comptabilisation par rapport au contenu de la convention qui l'attribue.

Nos travaux ont consisté à vérifier que les états de synthèse et l'annexe des comptes annuels donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chasseneuil - Futuroscope,  
Le 12 mars 2021 ,



CABINET RÉGNIÉ & Associés  
P.A. RÉGNIÉ  
Commissaire aux Comptes

---

Comptes annuels au  
31 décembre 2020

## BILAN SYNTHÉTIQUE

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	12 448	11 682	766	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage	5 053	4 423	630	558
Autres immobilisations corporelles	20 725	13 968	6 757	7 321
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
<b>Immobilisations Financières (2)</b>				
Participations et créances rattachées à des part.	1		1	1
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>38 227</b>	<b>30 074</b>	<b>8 153</b>	<b>7 879</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients, usagers et comptes rattachés	7 378		7 378	5 297
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	22 002		22 002	44 058
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	244 325		244 325	180 661
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	5 136		5 136	3 394
<b>TOTAL (III)</b>	<b>278 841</b>		<b>278 841</b>	<b>233 410</b>
<b>Frais d'émission d'emprunt (IV)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (V)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (VI)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>317 068</b>	<b>30 074</b>	<b>286 995</b>	<b>241 289</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

## BILAN SYNTHÉTIQUE

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie	5 341	5 341
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	170 539	191 726
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	54 525	-21 188
<i>Situation nette</i>	230 405	175 880
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables		2
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>230 405</b>	<b>175 882</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge		
<b>TOTAL (IV)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 324	1 144
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 850	1 635
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 652	16 356
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	36 764	46 273
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (V)</b>	<b>56 590</b>	<b>65 407</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>(VI)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>286 995</b>	<b>241 289</b>
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	56 590	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 324	1 144
(3) Dont emprunts participatifs		




**COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE**

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Cotisations		
Ventes de biens	251	599
Ventes de dons en nature	2	
Ventes de prestations de service	45 327	66 186
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	328 966	320 433
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	1 249	5 221
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Autres produits	98	1 048
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>375 892</b>	<b>393 487</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achats de marchandises	314	556
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		-265
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	68 114	82 688
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	5 478	6 526
Salaires et traitements	231 815	252 276
Charges sociales	60 129	70 099
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 795	3 912
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 210	110
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>371 856</b>	<b>415 901</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>4 036</b>	<b>-22 414</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres Intérêts et produits assimilés	487	678
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>487</b>	<b>678</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>487</b>	<b>678</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	50 000	
Sur opérations en capital	2	548
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>50 002</b>	<b>548</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>50 002</b>	<b>548</b>
Impôt sur les bénéfices		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>54 525</b>	<b>-21 188</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>426 381</b>	<b>394 713</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>371 856</b>	<b>415 901</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>54 525</b>	<b>-21 188</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>43 113</b>	<b>42 941</b>
<b>CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL PRODUITS PAR ORIGINE</b>	<b>43 113</b>	<b>42 941</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>		
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDOS</b>	<b>43 113</b>	<b>42 941</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL CHARGES PAR DESTINATION</b>	<b>43 113</b>	<b>42 941</b>
<b>TOTAL</b>	<b>54 525</b>	<b>-21 188</b>

\* Y compris :  
 Redevances de crédit-bail mobilier  
 Redevances de crédit-bail immobilier  
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
 (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de



## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Ces comptes annuels ont été établis le 26/02/2021.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) a des impacts significatifs sur son activité.

En raison de la nature de son activité, l'entité a dû fermer son ou ses établissement(s) en date du 16/03/2020 et en conséquence n'a pas généré de chiffre d'affaires à compter de cette date.

La crèche OPEERA a connu une période de fermeture de plusieurs semaines lors du 1er confinement intervenu en Mars 2020.

La CAF a octroyé aux crèches une subvention exceptionnelle destinée à soutenir les structures petite enfance à l'occasion de l'épidémie de Covid 19.

A ce titre l'association OPEERA a bénéficié des subventions suivantes :

- 23 596 € au titre de l'aide exceptionnelle aux places fermées du 16 Mars 2020 au 31 Juillet 2020
- 2 300 € au titre de l'aide exceptionnelle à la réouverture du 11 Mai au 03 Juillet 2020.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entité estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Subventions exceptionnelles octroyées par la CAF
- Aides aux cotisations et exonérations de charges sociales de la part de l'URSSAF
- Reprise de l'activité à la fin de la période de fermeture
- Maintien des subventions de fonctionnement

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

et conformément aux dispositions du nouveau règlement n°2018-06 applicable aux personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS****IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	3 à 5 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
- Matériels et outillages	5 à 10 ans

**IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES****CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	11 467	981	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		4 701	352	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	1 304		
	Immobilisations corporelles en cours		19 384	2 737	
	Avances et acomptes				
	TOTAL		25 389	3 088	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres Immobilisations financières				
TOTAL					
TOTAL GENERAL			36 856	4 069	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		12 448	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			5 053	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, Inform., mobilier Emb. récupérables & divers	1 304		
	Immobilisations corporelles en cours		1 395	20 725	
	Avances et acomptes				
TOTAL			2 699	25 778	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
TOTAL					
TOTAL GENERAL			2 699	38 226	

## ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	11 467	215		11 682
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		4 144	280		4 423
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		1 304		1 304	
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		12 063	3 301	1 395	13 968
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	17 511	3 580	2 699	18 392
	TOTAL GENERAL	28 978	3 795	2 699	30 074

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.								
Sur sol propre								
Sur sol autrui								
Inst. agenc. et amén.								
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.								
Inst. gales, ag. am div								
Matériel transport								
Mat. bureau mobilier inf.								
Emballages réc. divers								
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
	Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

### ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	7 378	7 378	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	76	76	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	21 926	21 926		
Charges constatées d'avance	5 136	5 136		
<b>TOTAUX</b>		<b>34 517</b>	<b>34 517</b>	
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

## COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 136
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>5 136</b>

### PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	21 596
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>21 596</b>



## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 324	1 324		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	3 850	3 850		
Fournisseurs & comptes rattachés	14 652	14 652		
Personnel & comptes rattachés	20 979	20 979		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	11 192	11 192		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publlques Autres impôts, tax & assimilés	4 593	4 593		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>56 590</b>	<b>56 590</b>		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
 Emprunts remboursés en cours d'exer.  
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés


**COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF**

CHARGES À PAYER
-----------------

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 049
Dettes fiscales et sociales	33 297
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>38 346</b>

 COMMENTAIRE

L'association OPEERA a bénéficié de la mise à disposition à titre gratuit d'un bâtiment situé à Scorbé Clairvaux, 2 Allée des Halles. La valorisation de cette mise à disposition au titre de l'année 2020 est de 43 113 €uros (contre 42 941 €uros en 2019).